

Conseil municipal du 15 mai 2019

DÉPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON DE LONS 2
Commune de CHILLY-LE-VIGNOBLE

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 MAI 2019

Présents : CROISSANT A, CHAMBARD F, DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C,
QOCHIH Z, PASCOA J, PETITJEAN B, SAFFREY C,

Absents : JAILLET J, WOLFF JC

Pouvoirs : WOLFF JC à P GRICOURT

3 administrés sont présents à cette séance.

Mme Caroline SAFFREY a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h00

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2019 :

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux n'arrivent pas suffisamment tôt.
Une demande est faite pour qu'ils soient rédigés plus rapidement.
L'approbation du Compte-rendu du 10 avril est reporté au prochain conseil.

2. DECISION MODIFICATIVE REGULARISATION OPERATION D'ORDRE :

Monsieur Le Maire indique qu'une opération d'ordre n'était pas équilibrée quand le budget primitif a été présenté à la trésorerie. La trésorerie de Lons Le Saunier demande une décision modificative.
Il s'agit d'une erreur concernant le chapitre 040 opération d'ordre, le chiffre de 2300 € étant porté sur une mauvaise ligne.
Cette décision modificative est approuvée à l'unanimité.

3. SUBVENTION AU SOUVENIR FRANÇAIS :

Monsieur le Maire informe de la demande écrite de subvention de l'Association « Le Souvenir Français ». La Commune participera à concurrence de 60.00 €.
Approuvé à l'unanimité

4. INVITATION DE LA POPULATION A LA CEREMONIE DU 8 MAI :

Mr Le Maire a constaté que les invitations n'ont pas été affichées dans les panneaux prévus à cet effet. Il regrette que personne ne se soit aperçu de ce manquement.
Il signale également la présence à cette cérémonie du président de l'agglomération lédonienne.

5. ELECTIONS EUROPEENNES :

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que Frédérique CHAMBARD a réuni la commission pour vérification des listes électorales.
La tenue du scrutin aura lieu le dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h, tableau ci-dessous :

Conseil municipal du 15 mai 2019

PRÉSIDENT : GRICOURT Philippe	PRÉSIDENT : NOUVELOT Christian	PRÉSIDENT : GRICOURT Philippe
ASSESEUR 1 : CHAMBARD Frédérique	ASSESEUR 1 : QUOCHIH Zora	ASSESEUR 1 : DUBOIS Françoise
ASSESEUR 2 : MEGARD Jeanine	SECRÉTAIRE : CROISSANT Arnaud	SECRÉTAIRE : SAFFREY Caroline
SECRÉTAIRE : PASCOA José		

6. RESULTATS DE LA VENTE DE SAPINS DOUGLAS SUR LE SITE DE MONTARLIERS :

Mme la troisième adjointe informe le Conseil Municipal que la vente des sapins douglas du site des Montarliers a rapporté une recette de 40 880 €.

7. CRISE SANITAIRE DANS LES FORETS EN RAISON DES SCOLYTES :

Mme la troisième adjointe informe les élus qu'une invasion de scolythes se propagent dans les forêts de Bourgogne Franche Comté. Ils sont présents principalement sur les épicéas.

8. CIMETIERE :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal d'une invasion de chenilles processionnaires dans le cimetière.

Une demande est faite auprès de l'ONF, de la jardinerie à Messia, pour savoir quel est le type de chenilles et comment les traiter.

Les pièges actuels ne peuvent convenir car les chenilles sont éparpillées sur les haies autour du cimetière.

Il est décidé également de joindre l'association « fredon ».

9. RUCHES :

Monsieur Le Maire indique avoir reçu une pétition le 1^{er} juin par cinq administrés qui se plaignent des déjections d'abeilles.

Ayant pris des renseignements auprès de Fabrice ROUSSE, il apparaît qu'effectivement une quarantaine de ruches ont été installées et peuvent provoquer des nuisances.

Celles-ci seront enlevées fin Juin après la défloraison des acacias.

10. RD 158 – TRAVAUX DE SECURISATION – MODIFICATION DU PROJET A LA DEMANDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Mme la 3^{ème} adjointe informe le conseil municipal que la décision d'aménagement de la RD158 validée par la délibération n° 38/18 d'avril 2018 a été refusée par le Conseil Départemental (propriétaire de la voirie départementale). En conséquence, une nouvelle étude a été demandée et réalisée par les services d'Ecla pour tenir compte des observations formulées. Elle présente la nouvelle proposition.

Ces nouveaux aménagements comprennent :

- la limitation de tonnage à 7,5 T sur l'ensemble de l'axe Messia/Frébuans,
- le passage en priorité à droite pour tous les axes adjacents à la RD158,
- l'installation de 2 plateaux ralentisseurs
- l'installation de 2 écluses,
- l'installation d'un plateau surélevé au carrefour des RD158/159,
- un aménagement du carrefour route de Frébuans/rue des tilleuls pour éviter aux véhicules provenant de Frébuans de tourner à droite,
- l'aménagement piétonnier entre la rue de la cure et la rue de la colonie.

Coût total de l'investissement :

- Aménagement de la rd 158 : 110 602.50 €

Conseil municipal du 15 mai 2019

- Cheminement piétonnier : 60 230.00 €
Soit au total : 170 832.50 € H.T.

Après débats, le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouvel aménagement ainsi que son financement.

Le dossier de consultation va être rédigé par les services d'Ecla et publié dans le cadre d'une procédure adaptée des marchés publics.

11. CHEMIN PIETONNIER CHILLY/COURLANS :

Les travaux qui permettent la liaison avec la commune de Courlans sont presque terminés.

Les cycliste et les piétons pourront rejoindre la voie verte en toute sécurité et ce depuis le centre du village.

12. RUE DE LA CURE :

Lors de fortes intempéries, la maison d'une administrée résident rue de la cure est régulièrement inondée malgré l'installation d'une grille à la sortie du petit chemin.

Pour essayer de résoudre ce problème, Mme la 3^{ème} adjointe a rencontré l'entreprise Delarche qui propose de contenir l'eau provenant du toit du bâtiment de la cure en raccordant le chéneau dans la conduite d'eau pluviale.

Un devis sera présenté au prochain Conseil Municipal.

13. BATIMENT 70 ROUTE DE FREBUANS :

Mme la 3^{ème} adjointe informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation inscrits au budget seront réalisés mi juin 2019.

14. SALLE DES FETES :

Suite aux dégradations ayant eu lieu la veille des vœux de la municipalité, l'assureur est venu constater les dégats, des devis de peinture ont été adressés.

L'assurance prend à sa charge la moitié des travaux de peinture. L'entreprise BONGLET a été choisie et commencera les travaux fin mai 2019.

15. RETARD DE LOYERS :

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un locataire a des retards de paiement concernant son loyer. Suite aux procédures engagées par la trésorerie, la commune va recevoir dans un premier temps environ 1700 €.

Les procédures continuent, ce qui devrait permettre de percevoir l'intégralité des loyers en retard.

En ce qui concerne ce même locataire, une fuite d'eau provenant de sa chaudière a engendré une surconsommation.

Une demande de dégrèvement va être adressée au SIER. D'autre part, cette personne n'ayant pas pris contact avec le syndicat pour signaler sa présence dans le logement, la facture est adressée au propriétaire en l'occurrence la mairie. Cette situation sera également régularisée dans les prochaines semaines.

16. POSTE DE 1^{ER} ADJOINT :

Mme La 1^{ère} adjointe demande à prendre la parole :

Mme la 1^{ère} adjointe informe Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal de sa démission de son mandat de 1^{ère} adjointe et en expose les raisons par la lecture d'un texte.

Mme la 1^{ère} adjointe demande que celui-ci soit intégré au compte-rendu du Conseil Municipal.

17. LOCATION APPARTEMENT N°7 AU DESSUS-DE LA MAIRE :

Plusieurs candidats se sont présentés, des dossiers vont être déposés.

Conseil municipal du 15 mai 2019

18. DATE DE L'INAUGURATION DE LA PISTE DE GLISSE :

Elle est fixée au samedi 28 septembre.

Les invitations doivent être envoyées assez rapidement et une réunion entre Mr Le Maire et les responsables de l'association Pour Que Vive La Sorne est programmée début juin.

Clôture de la séance à 22h15

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 17 juillet 2019

Mr Le Maire indique que la prochaine réunion du Conseil Municipal interviendra quinze jours à date de réception de l'acceptation du projet de démission de Mme la 1^{ère} adjointe.